

« Nouvelles perspectives pour la justice spatiale »

Liège, le 2 juillet 2021

Appel à communication

L'unité de recherche SPHERES de l'Université de Liège organise, avec le parrainage de l'école doctorale thématique en sciences géographiques près du FNRS, une journée d'étude sur les questions de « justice spatiale ». L'évènement s'adresse tout particulièrement aux doctorants et se tiendra sous format hybride, en ligne et en présentiel depuis Liège (Belgique) le 2 juillet 2021.

Thème de la journée d'étude

Située au croisement des sciences géographiques, sociales, politiques et environnementales, la justice spatiale est au cœur des politiques d'aménagement territorial. Elle renvoie à des opportunités d'évolution et des possibilités comparables entre les espaces, en matière de formation, d'emplois, de revenus et de qualité de la vie (Reynaud, 1978). Cette notion ne se réfère pas seulement à des questions de distribution des biens, des services et des opportunités, mais elle s'intéresse aussi aux représentations de l'espace, aux identités territoriales et aux procédures de prise de décision, ce qui permet d'attirer l'attention sur des formes d'oppression et de discrimination masquées par l'universalisme défendu par certains penseurs comme Rawls et Harvey (Froment-Meurice & Hancock, 2009). N'étant pas synonyme d'égalitarisme, la justice spatiale accorde un intérêt particulier à l'équité qui passe, entre autres, par l'optimisation des inégalités au profit des plus défavorisés et par le maximin, à travers des actions de discrimination positive et de différenciation territoriale (Rawls, 1987; Brennetot, 2011). Si le caractère juste d'un territoire relève d'une organisation sociale juste, certains territoires sont plus équitables que d'autres, montrant dès lors l'intérêt de la notion de justice spatiale et de son rôle dans la compréhension du fonctionnement social (Bret, 2015).

En géographie, la justice spatiale est principalement abordée dans l'étude des grandes villes qui sont confrontées à des problématiques telles que la fragmentation et la ghettoïsation. Elle apporte des réponses normatives qui se manifestent particulièrement à travers le concept de la "good city" qui garantit une juste place aux groupes marginalisés, la mixité sociale ainsi que les pratiques de sécurité (Dejean, 2013 ; Hancock, 2009 ; Genestier, 2010 ; Morelle & Tadié, 2011). En effet, la justice spatiale ne se limite pas à la correction des dysfonctionnements, mais elle inclut également tous les processus sociaux qui visent l'élimination de l'oppression, par une prise de conscience et un changement de comportements individuels (Young, 1990). Or, les enjeux de la justice spatiale vont au-delà des grandes villes et concernent d'autres territoires comme les espaces ruraux qui connaissent une dynamique économique, sociale et culturelle reposant en grande partie sur la valorisation des éléments qui les rendent singuliers (les produits de terroir, les paysages, l'économie verte, etc.).

Cette journée d'échange veut questionner l'apport du concept de justice spatiale comme outil d'analyse de situations variées, mais aussi l'intérêt de l'idée de justice spatiale comme finalité d'une intervention de type recherche-action dans les sciences géographiques.

Envoi des propositions

Pour les résumés et les communications, les langues acceptées sont le français et l'anglais. **Les résumés, d'une longueur d'une page maximum comprenant 5 mots-clés et une bibliographie, seront envoyés à l'adresse : rayyane.mbarki@doct.uliege.be**

Date limite pour l'envoi des résumés : **30 avril 2021** (Merci de préciser dans le résumé votre format de participation, en ligne ou en présentiel)

Notification d'acceptation : **fin mai 2021**

Comité d'organisation

Rayyane M'Barki, Sanda Nicola, Symi Nyns et Lauriano Pepe

Comité scientifique

Laurant Bruckmann (ULiège), Frédéric Dobruskez (ULB), Lou Ann Ocampo (UP Diliman), Serge Schmitz (ULiège) et Pierre Stassart (ULiège)